



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2021

Date de convocation	16 juin 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	34
Votants	34+2 pouvoirs
Pour : 36	
Contre : 0	
Abstention : 0	
L'an deux mille vingt et un, le 25 juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans le petit théâtre à la Maison des Arts et Loisirs – Laon. Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE. <b>Madame Martine BRICOT est élue secrétaire de séance.</b>	

### 2021-22 Budget 2021 – Décision Modificative n°1

#### Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline	<b>Suppléants</b> BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,
<b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique	<b>Suppléant</b> MUZART Hervé
<b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	<b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
<b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	<b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
<b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	<b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
<b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	<b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie

<b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	<b>Suppléants</b> DUPONT Louise, GABET Grégoire
<b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	<b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, CREHANT Bernard, WAUTHIER Guy
<b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	<b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
<b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	<b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	<b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRENCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie
<b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	<b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	<b>Suppléants</b> CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiiane, POTEAUX Christian	<b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSICNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël	<b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b> PAGNON Jean-François	<b>Suppléante</b> LORIETTE Monique

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :**

Christophe GOIN donne pouvoir à Bruno MARCELLIN  
Christian VUILLIOT donne pouvoir à Carole RIBEIRO

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Michèle FUSELIER, Pascal DEMONT, Patricia GOETZ, Christophe ANANIE, Yves BUFFET, Harry RIVIERE, Philippe PIRE, Dominique CANTOT, Christian POTEAUX, Roland MORTELLI, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM, Jean VAN ISACKER, Willy HUYGHE, Pascal DRUAUX, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Marc VOITURON.



## 2021-22 Budget 2021 – Décision Modificative n°1

Dans le cadre de la mise en place de l'extension des consignes de tri, une enveloppe de 150 000 € a été inscrite et votée, au sein du Budget Primitif 2021.

Cette enveloppe budgétaire est destinée à couvrir la propre communication de Valor'Aisne à l'échelle du département.

Parallèlement à cette communication, le Syndicat Départemental de Traitement des Déchets Ménagers de l'Aisne a signé un accord cadre à marchés subséquents le 3 juin 2021 afin de réaliser la prestation d'impression des extensions de consignes de tri pour le compte de ses adhérents prenant en compte la demande spécifique pour chaque collectivité demanderesse.

Le coût de cette prestation complémentaire n'a pas été intégrée au Budget Primitif 2021, tout comme le remboursement par les collectivités demanderesses de cette prestation. Le montant total est estimé à ce jour à 100 000 € H.T.

Afin d'intégrer au Budget 2021 le financement de la prestation d'impression des extensions de consignes de tri, pour le compte des collectivités adhérentes volontaires à cette démarche, la Décision Modificative n°1 suivante est proposée :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>		
<b>Chap / Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant budgétaire</b>
011 / 6236	Catalogues et imprimés	+ 100 000 €
<b>Chapitre 011</b>	<b>Total charges à caractère général</b>	<b>+ 100 000 €</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES</b>		
<b>Chap / Article</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant budgétaire</b>
74 / 74751	Groupement de collectivités de rattachement	+ 100 000 €
<b>Chapitre 74</b>	<b>Total dotations et participations</b>	<b>+ 100 000 €</b>

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

**-Adopte la Décision Modificative n°1 du Budget 2021.**

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 28 juin 2021

Le Président  
Eric Delhaye



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2021

Date de convocation	16 juin 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	34
Votants	34+2 pouvoirs
Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 25 juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans le petit théâtre à la Maison des Arts et Loisirs – Laon.  
Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.

**Madame Martine BRICOT est élue secrétaire de séance.**

### 2021-23 Convention de réversion financière relative aux dépenses d'impression, façonnage et livraison de documents de communication engagées dans le cadre de la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline	<b>Suppléants</b> BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,
<b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique	<b>Suppléant</b> MUZART Hervé
<b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie	<b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
<b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	<b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
<b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUIKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	<b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine

<b>Laonnois (Sirtom)</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE-SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie
<b>Pays de la Serre (CC)</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	DUPONT Louise, GABET Grégory
<b>des Trois Rivières (CC)</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<b>Val de l'Aisne (CC)</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
<b>Val de l'Oise (CC)</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<b>Du Saint-Quentinois (CA)</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTELET Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRENCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie
<b>GrandSoissons Agglomération</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<b>Thiérache du Centre (CC)</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	CHANTRAINE-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<b>Retz en Valois (CC)</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
HUYGHE Willy, WATEAU Joël	DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b>	
<b>Titulaire</b>	<b>Suppléante</b>
PAGNON Jean-François	LORIETTE Monique

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :**

Christophe GOIN donne pouvoir à Bruno MARCELLIN  
 Christian VUILLIOT donne pouvoir à Carole RIBEIRO

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Michèle FUSELIER, Pascal DEMONT, Patricia GOETZ, Christophe ANANIE, Yves BUFFET, Harry RIVIERE, Philippe PIRE, Dominique CANTOT, Christian POTEAUX, Roland MORTELLI, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM, Jean VAN ISACKER, Willy HUYGHE, Pascal DRUAUX, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Marc VOITURON.



## **2021-23 Convention de réversion financière relative aux dépenses d'impression, façonnage et livraison de documents de communication engagées dans le cadre de la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri**

La mise en place de l'extension des consignes de tri représente un changement majeur dans les habitudes de tri des habitants.

Une large campagne de sensibilisation est indispensable à la réussite de ce projet et contribuera à améliorer les performances de recyclage.

C'est donc dans ce cadre que le Syndicat Départemental de Traitement des Déchets Ménagers de l'Aisne, VALOR'AISNE, a mis en œuvre une communication mutualisée à l'échelle du département. A l'instar de la conception de cette communication, qui a été réalisée en commun avec les collectivités adhérentes volontaires, il en est de même pour la prestation d'impression.

Ainsi, le Président de VALOR'AISNE, et pour le compte des collectivités adhérentes volontaires dans cette démarche, à savoir :

- La Communauté de Communes de la Thiérache du Centre
- La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache
- La Communauté de Communes du Val de l'Oise
- La Communauté de Communes du Pays de la Serre
- Le SIRTOM du Laonnois
- La Communauté de Communes Retz-en-Valois
- Le GrandSoissons Agglomération
- La Communauté de Communes du Canton d'Oulchy-le-Château

a signé en date du 3 juin 2021 un accord cadre à marchés subséquents afin de réaliser la prestation d'impression, de façonnage et de livraison des supports de communication des extensions de consignes de tri prenant en compte la demande spécifique pour chaque collectivité demanderesse. Les dépenses engagées et mandatées, relatives aux prestations susvisées seront assurées par VALOR'AISNE et ensuite refacturées pour chaque collectivité, à l'euro près au regard de leur besoin. Une convention de réversion financière, ci jointe et co-signée avec chaque collectivité demanderesse de cette prestation, est annexée à cette délibération.

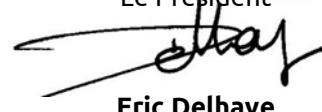
**Le Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

**-Autorise** Monsieur le Président à signer la convention de réversion financière avec chaque collectivité adhérente volontaire et à solliciter le remboursement des frais définis dans ladite convention

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 28 juin 2021

Le Président



Eric Delhaye

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2021

Date de convocation	16 juin 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	34
Votants	34+2 pouvoirs
Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 25 juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans le petit théâtre à la Maison des Arts et Loisirs – Laon.  
Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.  
Madame Martine BRICOT est élue secrétaire de séance.

### 2021-24 Crédit d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet

### **Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<u>Département de l'Aisne</u>	
<u>Titulaires</u> BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline	<u>Suppléants</u> BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,
<u>Canton d'Oulchy le Château (CC)</u> Titulaire DRIVIERE Frédérique	<u>Suppléant</u> MUZART Hervé
<u>Chauny Tergnier La Fère (CA)</u> Titulaires ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	<u>Suppléants</u> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
<u>Pays du Vermandois (CC)</u> Titulaires LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	<u>Suppléants</u> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
<u>Région de Château-Thierry (CA)</u> Titulaires JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	<u>Suppléants</u> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
<u>Laonnois (Sirtom)</u> Titulaires ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	<u>Suppléants</u> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie

<b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	<b>Suppléants</b> DUPONT Louise, GABET Grégory
<b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	<b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	<b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc
<b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	<b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	<b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRENCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamil, ROBERT Sylvie
<b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	<b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANCE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	<b>Suppléants</b> CHANTRAIN LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisanie, POTEAUX Christian	<b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoît, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël	<b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<b>Les Portes de Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b> PAGNON Jean-François	<b>Suppléante</b> LORIETTE Monique

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :**

Christophe GOIN donne pouvoir à Bruno MARCELLIN  
Christian VUILLIOT donne pouvoir à Carole RIBEIRO

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Michèle FUSELIER, Pascal DEMONT, Patricia GOETZ, Christophe ANANIE, Yves BUFFET, Harry RIVIERE, Philippe PIRE, Dominique CANTOT, Christian POTEAUX, Roland MORTELLI, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM, Jean VAN ISACKER, Willy HUYGHE, Pascal DRUAUX, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Marc VOITURON.



## **2021-24 Cr éation d'un emploi non permanent dans le cadre d'un contrat de projet**

Monsieur le Président expose qu'aux termes de l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Ainsi, il appartient à l'assemblée délibérante de déterminer l'effectif des emplois à temps complet et temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Dans le cadre de la conduite d'un projet développant l'efficience du dispositif de collecte et de traitement des déchets ménagers de l'Aisne, Valor'Aisne souhaite créer un emploi non permanent de Technicien Territorial pour exercer les fonctions d'opérateur des contrats qui lient CITEO avec Valor'Aisne et les collectivités adhérentes au syndicat, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Cette démarche s'inscrit dans les orientations de la loi 2015-992 de Transition Energétique qui fixe des objectifs de performance de recyclage matière, et impose une généralisation de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages ménagers en plastique à l'horizon 2022.

Cet emploi sera chargé :

- De piloter les actions et les relations avec les acteurs du dispositif CITEO.
- D'assurer et d'entretenir un réseau d'acteurs liés à ce dispositif (Elus et techniciens principalement)
- D'expertiser les dispositifs d'optimisation de la collecte et émettre des prescriptions ; dans ce cadre, cet emploi assurera la gestion des aspects technico économiques qui lient CITEO avec les collectivités.
- D'assister le pilotage des projets locaux du dispositif en organisant la co-construction du plan d'actions avec la collectivité en assurant le respect des règles qualité/délais/coût définies.

Cet emploi sera pourvu par un agent contractuel conformément à l'article 3 II de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale qui autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour mener à bien un projet ou une opération identifiée.



Cet emploi sera pourvu par un agent contractuel relevant de la catégorie B de la filière Technique du cadre d'emplois de Technicien Territorial au grade de Technicien Territorial.

L'agent contractuel sera recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 2 ans, pouvant être renouvelé pour mener à bien le projet dans la limite d'une durée totale de 6 années.

L'agent contractuel devra justifier d'un diplôme équivalent à un baccalauréat + 2 années d'études supérieures et d'une expérience professionnelle dans le secteur de la gestion des déchets ménagers

Sa rémunération sera calculée par référence à l'échelle indiciaire du grade de Technicien Territorial cadre d'emplois de Technicien Territorial et pourra être assortie du régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité.

Au regard de ces éléments il est donc proposé au Comité Syndical de créer un emploi non permanent de Technicien Territorial à temps complet de catégorie B de la Filière Technique du cadre d'emplois des Techniciens Territoriaux au grade de Technicien Territorial pour exercer les fonctions d'Opérateur CITEO à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 et d'autoriser Monsieur le Président à recruter un contractuel sur le fondement de l'article 3 II de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

La procédure de recrutement sous contrat de projet doit respecter la procédure prévue pour les emplois permanents, fixée par le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019, et fait l'objet d'une déclaration de vacance d'emploi.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment l'article 3 II.

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale



Vu le tableau des effectifs

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel dans le cadre d'un projet développant l'efficience du dispositif de collecte et de traitement des déchets ménagers de l'Aisne,

Sur le rapport de Monsieur le Président,

**Le comité Syndical**, après en avoir délibéré :

- **Autorise** le Président à procéder aux démarches administratives correspondantes ;
- **Précise** que ce cadre d'emploi bénéficiera du régime indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité.
- **Précise** que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif du syndicat au chapitre 012.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 28 juin 2021

Le Président

Eric Delhaye



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2021

Date de convocation	16 juin 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	34
Votants	34+2 pouvoirs
Pour : 36	
Contre : 0	
Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 25 juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans le petit théâtre à la Maison des Arts et Loisirs – Laon.

Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.

**Madame Martine BRICOT est élue secrétaire de séance.**

### 2021-25 Délibération relative à la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).

#### **Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<b>Département de l'Aisne</b>	
<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIER TURQUIN Brigitte, FUSELLIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline	BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,
<b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b>	<b>Suppléant</b>
<b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique	MUZART Hervé
<b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, COETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
<b>Pays du Vermandois (CC)</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean-Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
<b>Région de Château-Thierry (CA)</b>	<b>Suppléants</b>
<b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUIK Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine

<b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> <del>ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry</del>	<b>Suppléants</b> <del>ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie</del>
<b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> <del>RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian</del>	<b>Suppléants</b> <del>DUPONT Louise, GABET Grégory</del>
<b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> <del>BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel</del>	<b>Suppléants</b> <del>BOURCEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,</del>
<b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> <del>LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno</del>	<b>Suppléants</b> <del>CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc</del>
<b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> <del>BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien</del>	<b>Suppléants</b> <del>DECARSIN Bruno, LESUP Christian</del>
<b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> <del>ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTELET Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc</del>	<b>Suppléants</b> <del>ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRENCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie</del>
<b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> <del>BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse</del>	<b>Suppléants</b> <del>BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain</del>
<b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> <del>CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean</del>	<b>Suppléants</b> <del>CHANTRAIN-LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne</del>
<b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> <del>CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian</del>	<b>Suppléants</b> <del>BRANQUART André, DAVIN Benoît, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte</del>
<b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> <del>HUYGHE Willy, WATEAU Joël</del>	<b>Suppléants</b> <del>DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc</del>
<b>Les Portes de Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b> <del>PAGNON Jean-François</del>	<b>Suppléante</b> <del>LORIETTE Monique</del>

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :**

Christophe GOIN donne pouvoir à Bruno MARCELLIN  
Christian VUILLIOT donne pouvoir à Carole RIBEIRO

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Michèle FUSELIER, Pascal DEMONT, Patricia GOETZ, Christophe ANANIE, Yves BUFFET, Harry RIVIERE, Philippe PIRE, Dominique CANTOT, Christian POTEAUX, Roland MORTELLI, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM, Jean VAN ISACKER, Willy HUYGHE, Pascal DRUAUX, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Marc VOITURON.



**2021-25 Délibération relative à la mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP).**

Monsieur le Président mentionne que l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) du personnel de Valor'Aisne a été mise en place par la délibération n°2016-21 du 13 mai 2016. A cette date, seuls les grades de la filière administrative étaient concernés par ce nouveau régime indemnitaire.

Le décret n°2020-182 du 27 février 2020 relatif au régime indemnitaire des agents de la Fonction Publique Territoriale actualise le tableau d'équivalence entre les corps de la Fonction Publique de l'Etat et les cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale.

Ainsi, à compter du 1er mars 2020, l'ensemble des cadres d'emplois de la collectivité peuvent bénéficier du RIFSEEP.

**Vu** le code général des collectivités territoriales

**Vu** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20,

**Vu** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 88,

**Vu** le décret n°91-875 du 6 septembre 1991 modifié pris pour l'application du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984 précitée,

Vu le décret n° 2010-997 du 26 août 2010 relatif au régime de maintien des primes et indemnités des agents publics de l'Etat et des magistrats de l'ordre judiciaire dans certaines situations de congés,

**Vu** le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat,

**Vu** le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux,



**Vu** la circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel,

**Vu** l'avis du comité technique en date du 11 juin 2021,

**Considérant** qu'il appartient à l'assemblée délibérante de fixer la nature, les plafonds et les conditions d'attribution des indemnités,

Le Président propose au comité syndical d'instituer comme suit la mise en œuvre du RIFSEEP :

### Article 1 : Bénéficiaires

Cadres d'emplois : Ingénieurs, Techniciens, Agents de maîtrise, Adjoints techniques, Attachés, Rédacteurs, Adjoints Administratifs.

Sont susceptibles de bénéficier du régime indemnitaire tel que défini dans la présente délibération :

- Les fonctionnaires titulaires à temps complet, temps non complet ou à temps partiel
- Les fonctionnaires stagiaires à temps complet, temps non complet ou à temps partiel
- Les agents contractuels de droit public à temps complet, temps non complet ou à temps partiel

Les agents de droit privé ne bénéficient pas des dispositions prévues par la présente délibération.

### Article 2 : Parts et plafonds

Le RIFSEEP comprend 2 parts :

- Une part fixe : l'Indemnité de fonctions, des sujétions et d'expertise liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle (**IFSE**)
- Une part variable : le complément indemnitaire versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent (**CIA**)

Les montants sont établis pour un agent exerçant à temps complet. Ils sont réduits au prorata de la durée effective du temps de travail pour les agents exerçant à temps partiel ou occupés sur un emploi à temps non complet.



## I. L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) pour la part fixe

### a) L'IFSE est une indemnité liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle.

Les groupes de fonctions sont déterminés à partir de critères professionnels tenant compte :

- Des fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception, notamment au regard :
  - o Du nombre d'agents encadrés
  - o De la catégorie des agents encadrés
  - o De la fréquence de pilotage et de conception d'un projet
  - o De la complexité de pilotage et de conception d'un projet
  - o De la coordination d'activités
- De la technicité, de l'expertise ou de la qualification nécessaires à l'exercice des fonctions
  - o Du niveau de diplôme
  - o Du niveau de technicité attendu
  - o De la polyvalence : du nombre d'activités exercées
  - o De l'autonomie
- Des sujétions particulières ou du degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel
  - o Des déplacements
  - o Des contraintes horaires
  - o Des contraintes physiques
  - o De l'exposition au stress
  - o De la confidentialité

Le Président propose de fixer les groupes et de retenir les montants maximum annuels qui pourront être modulés en fonction de l'expérience professionnelle et de l'évolution des compétences.

### b) L'expérience professionnelle des agents sera appréciée au regard des critères suivants :

- le parcours professionnel,
- la capacité à exploiter l'expérience acquise,
- les formations suivies,
- l'expérience dans d'autres domaines,
- la connaissance de l'environnement de travail



- la mobilité externe
- la mobilité interne
- l'approfondissement des savoirs relevant de la fonction exercée et mise en œuvre (formations....)
- le savoir-faire
- la gestion d'un événement exceptionnel / projet stratégique
- la participation active à des réunions de travail

Conditions d'attribution et plafonds afférents aux groupes de fonction

GROUPES	MONTANTS ANNUELS MAXIMUM DE L'IFSE
<b>Attachés, Ingénieurs</b>	
G1	36210 €
G2	32130 €
G3	25500 €
G4	20400 €
<b>Rédacteurs, Techniciens</b>	
G1	17480 €
G2	16015 €
G3	14650 €
<b>Adjoints Administratifs, Adjoints techniques, Agents de Maîtrise</b>	
G1	11340 €
G2	10800 €

L'attribution individuelle sera décidée par l'autorité territoriale et fera l'objet d'un arrêté individuel.

Conformément à l'article 6 du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 « lors de la première application des dispositions du présent décret, le montant indemnitaire mensuel perçu par l'agent au titre du ou des régimes indemnитaires liés aux fonctions exercées ou au grade détenu, à l'exception de tout versement à caractère exceptionnel, est conservé au titre de l'IFSE jusqu'à la date du prochain changement de fonctions de l'agent ».

Les agents relevant des cadres d'emplois énumérés ci-dessus conserveront le montant indemnitaire qu'ils percevaient mensuellement avant la mise en place du RIFSEEP au titre de l'IFSE. Ce maintien indemnitaire perdure jusqu'à ce que l'agent change de fonctions. Cette garantie ne fait pas obstacle à une revalorisation du montant de l'IFSE perçu par l'agent.



c) Modalités de versement de l'IFSE :

L'IFSE constitue un complément de rémunération versé mensuellement au prorata du temps de travail. Elle est exclusive de toutes autres indemnités liées aux fonctions. L'IFSE des agents contractuels sera versée au prorata du temps de présence.

En cas d'absence :

Elle est maintenue dans les mêmes proportions que le traitement en cas de :

- congé de maladie ordinaire, accident de service, maladie professionnelle, maternité, adoption, paternité

Elle est suspendue en cas de :

- congé de longue maladie, de longue durée ou de grave maladie.

Elle est calculée au prorata de la durée effective de service de l'agent en cas de :

- temps partiel thérapeutique.

Le cas échéant, la part fixe (I.F.S.E) est cumulable avec :

- L'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées (exemple : frais de déplacement),
- Les dispositifs d'intéressement collectif,
- Les sujétions ponctuelles directement liées à la durée du travail (heures supplémentaires, astreintes, permanences...),
- La prime de responsabilité liée à l'occupation d'un emploi fonctionnel (le cas échéant).

d) Conditions de réexamen :

Le montant annuel attribué à l'agent, à l'égard de son poste de travail, fera l'objet d'un réexamen obligatoire sans une obligation de revalorisation.

- En cas de changement de fonctions ou d'emploi;
- Au moins tous les quatre ans, en l'absence de changement de fonctions et au vu de l'expérience acquise par l'agent ;



- En cas de changement de grade ou de cadre d'emplois à la suite d'une promotion, d'un avancement de grade ou de la nomination suite à la réussite d'un concours ;

## II. **Le Complément indemnitaire (CIA) pour la part variable**

### a) Principe

Le CIA est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir. Il est apprécié au moment de l'entretien professionnel annuel, selon les critères fixés dans le formulaire de fiche d'entretien professionnel applicable dans la collectivité.

Le complément indemnitaire sera déterminé en tenant compte des critères suivants:

- Les objectifs individuels
- Les résultats professionnels
- Les compétences professionnelles et techniques
- Les qualités relationnelles
- La capacité d'encadrement
- Le respect des consignes
- Les absences

### Conditions d'attribution et plafonds afférents aux groupes de fonction

GROUPES	MONTANTS ANNUELS MAXIMUM DU COMPLEMENT INDEMNITAIRE
<b>Attachés, Ingénieurs</b>	
G1	6390 €
G2	5670 €
G3	4500 €
G4	3600 €
<b>Rédacteurs, Techniciens</b>	
G1	2380 €
G2	2185 €
G3	1995 €
<b>Adjoints Administratifs, Adjoints techniques, Agents de Maitrise</b>	
G1	1260 €
G2	1200 €



L'attribution individuelle sera décidée par l'autorité territoriale et fera l'objet d'un arrêté individuel.

b) Périodicité du versement du complément indemnitaire :

Le complément indemnitaire est versé annuellement au prorata du temps de travail (novembre ou décembre).

Il est non reconductible automatiquement d'une année sur l'autre.

c) Lutte contre l'absentéisme :

Afin de lutter contre l'absentéisme, le montant du CIA attribué sera fonction du nombre de jours d'absence et diminué comme suit :

<b>Absentéisme</b>	Forfait jusqu'à 5 jours consécutifs ou non	maintien du CIA alloué
	Absence hors forfait et jusqu'à 6 mois	diminution sur la base de 1/365ème
	Absence supérieure à 6 mois (pas d'évaluation annuelle)	pas de versement de complément indemnitaire
	Absence injustifiée dès le 1er jour	pas de versement de complément indemnitaire

Le RIFSEEP est cumulable avec :

- L'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées (frais de déplacement)
- Le dispositif compensant la perte de pouvoir d'achat (GIPA)
- Les sujétions ponctuelles directement liées à la durée du travail (heures supplémentaires),
- Les indemnités compensant le travail de nuit, le dimanche ou les jours fériés...
- La prime de responsabilité versée au Directeur Général des Services



**Le comité syndical**, après avoir délibéré,

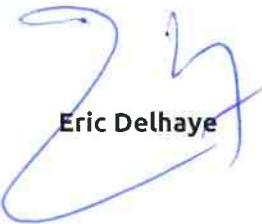
**Décide :**

- **d'instaurer** le régime indemnitaire dans les conditions indiquées ci-dessus à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021
- **de prévoir** la possibilité du maintien à titre individuel, aux fonctionnaires concernés, de leur montant antérieur plus élevé en application de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984.
- **de décider** que les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence.
- **que les crédits** correspondants seront calculés dans les limites fixées par les textes de référence et inscrits chaque année au budget.
- **de dire** que la présente délibération abroge les délibérations antérieures sur le régime indemnitaire.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 28 juin 2021

Le Président



Eric Delhaye



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2021

Date de convocation	16 juin 2021
Présents	34
Votants	34+2 pouvoirs
Pour : 36	
Contre : 0	
Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 25 juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans le petit théâtre à la Maison des Arts et Loisirs – Laon.

Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.

**Madame Martine BRICOT est élue secrétaire de séance.**

### 2021-26 Adhésion au service relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique, proposé par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Aisne

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<u>Département de l'Aisne</u>	
<b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELLIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline	<b>Suppléants</b> BEAUVIOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,
<b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique	<b>Suppléant</b> MUZART Hervé
<b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	<b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
<b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	<b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
<b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	<b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
<b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	<b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie

<b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	<b>Suppléants</b> DUPONT Louise, GABET Grégory
<b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	<b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	<b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
<b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	<b>Suppléants</b> DECARSHIN Bruno, LESUR Christian
<b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean Marie, BERTONNET Jean Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean Marc	<b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRENCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamil, ROBERT Sylvie
<b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	<b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	<b>Suppléants</b> CHANTRAIN LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	<b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël	<b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<b>Les Portes de Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b> PAGNON Jean-François	<b>Suppléante</b> LORIETTE Monique

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :**

Christophe GOIN donne pouvoir à Bruno MARCELLIN  
Christian VUILLIOT donne pouvoir à Carole RIBEIRO

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Michèle FUSELIER, Pascal DEMONT, Patricia GOETZ, Christophe ANANIE, Yves BUFFET, Harry RIVIERE, Philippe PIRE, Dominique CANTOT, Christian POTEAUX, Roland MORTELLI, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM, Jean VAN ISACKER, Willy HUYGHE, Pascal DRUAUX, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Marc VOITURON.



**2021-26 Adhésion au service relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique, proposé par le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Aisne**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 6 quater A ;
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 26-2 ;
- Vu le décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique ;
- Considérant que toute autorité territoriale a l'obligation de mettre en place, au 1er mai 2020, un dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes ;
- Vu l'article 26-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 autorisant les centres de gestion à mettre en place, pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics qui en font la demande, le dispositif de signalement prévu à l'article 6 quater A de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 précitée.

**Le Président rappelle à l'assemblée que :**

Un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes doit être mis en place depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020 dans l'ensemble des administrations pour les fonctionnaires et les agents contractuels. Il concerne les administrations, les collectivités territoriales et les établissements publics. Le décret paru au Journal officiel du 15 mars 2020 précise les modalités de ce dispositif qui comporte 3 procédures :

- le recueil des signalements effectués par les agents s'estimant victimes ou témoins des actes ou agissements en question ;
- l'orientation de ces agents vers les services et professionnels en charge de leur accompagnement et de leur soutien ;
- l'orientation vers les autorités compétentes pour prendre les mesures de protection appropriées et traiter les faits signalés, notamment par une enquête administrative.



L'acte instituant ces procédures précise comment l'auteur du signalement :

- adresse son signalement ;
- fournit les faits et éventuellement les informations ou documents de nature à étayer son signalement (quels que soient leur forme ou leur support) ;
- fournit les éléments permettant un échange avec le destinataire du signalement.

Cet acte précise également les mesures revenant à l'administration qui a reçu le signalement pour :

- informer rapidement l'auteur du signalement de la réception de celui-ci et de la façon dont il sera informé des suites données ;
- garantir la stricte confidentialité autour de ce signalement : identité de l'auteur, des personnes visées et des personnes en charge de le traiter, ainsi que les faits eux-mêmes.

Chaque autorité compétente doit informer l'ensemble de ses agents de l'existence de ce dispositif de signalement et des modalités pour y avoir accès.

L'article 2 du décret prévoit également que le dispositif de signalement peut être mutualisé par voie de convention entre plusieurs administrations, collectivités territoriales ou établissements publics relevant de l'article 2 de la loi du 13 juillet 1983 susvisée.

Pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics, il peut également être confié, dans les conditions prévues à l'article 26-2 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée, aux centres de gestion.

Le Centre de Gestion de l'Aisne propose ce dispositif à l'ensemble des collectivités et établissements publics, à titre gracieux pour celles et ceux qui y sont affiliés.

L'ensemble des informations est disponible sur le site internet du Centre de Gestion dans un onglet dédié "signalements".

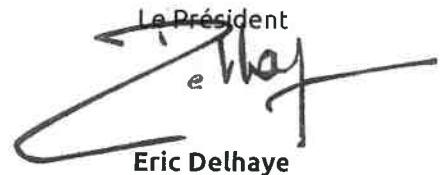


**Le Comité Syndical**, après en avoir délibéré, décide :

- **d'adhérer** au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique proposé par le Centre de Gestion,
- **d' informer** les agents de ce dispositif.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 28 juin 2021

Le Président  
  
Eric Delhaye



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2021

Date de convocation	16 juin 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	34
Votants	34+2 pouvoirs
Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 25 juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans le petit théâtre à la Maison des Arts et Loisirs – Laon.

Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.

**Madame Martine BRICOT est élue secrétaire de séance.**

### 2021-27 Convention de gestion partagée du site de Laon - Faubourg de Leuilly 2021-2025

#### Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

Département de l'Aisne	
<b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline	<b>Suppléants</b> BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,
<b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique	<b>Suppléant</b> MUZART Hervé
<b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	<b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean-Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, CONCALVES Philippe, PENE Laurent
<b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	<b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
<b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	<b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine

<b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	<b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie
<b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	<b>Suppléants</b> DUPONT Louise, CABET Grégoire
<b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	<b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	<b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
<b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	<b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	<b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRENCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamil, ROBERT Sylvie
<b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	<b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	<b>Suppléants</b> CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	<b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël	<b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<b>Les Portes de Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b> PAGNON Jean-François	<b>Suppléante</b> LORIETTE Monique

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Christophe GOIN donne pouvoir à Bruno MARCELLIN  
Christian VUILLIOT donne pouvoir à Carole RIBEIRO

### Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER, Pascal DEMONT, Patricia GOETZ, Christophe ANANIE, Yves BUFFET, Harry RIVIERE, Philippe PIRE, Dominique CANTOT, Christian POTEAUX, Roland MORTELLI, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM, Jean VAN ISACKER, Willy HUYGHE, Pascal DRUAUX, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Marc VOITURON.



## 2021-27 Convention de gestion partagée du site de Laon - Faubourg de Leuilly 2021-2025

Le SIRTOM du LAONNOIS, par délibération en date du 13 juin 2002, a décidé d'adhérer au « Syndicat Mixte Départemental de Traitement des Déchets Ménagers de l'Aisne » et de lui transférer sa compétence en matière de traitement des déchets ménagers et assimilés, ainsi que l'ensemble de ses moyens affectés au service conformément aux dispositions de l'article L. 5211-5 du Code général des collectivités territoriales. Ce transfert se traduit par un partage de compétences au sein d'un complexe et de locaux physiquement imbriqués.

Une convention conclue pour une durée de 5 ans (renouvelable 2 fois 1 an) à compter du 1er janvier 2003 a été signée.

Elle avait pour objet :

- d'une part, la matérialisation d'une nécessaire collaboration technique pour assurer la continuité des services respectifs de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés entre le SIRTOM du Laonnois et le Syndicat Départemental.

- d'autre part, la répartition des coûts de fonctionnement et d'investissement non individualisables, pris en charge en totalité par l'une ou l'autre des parties et qu'il convient de rembourser au prorata de l'utilisation réellement faite ou sur la base d'un accord.

Cette convention a été initiée sur la période 2002-2007, puis renouvelée 2 fois selon les périodes suivantes :

Période 1 : 2008-2013

Période 2 : 2014-2020

Il est proposé le projet de délibération suivant, sur la base de l'article L. 5721-9 du CGCT :

Renouvellement de la convention de gestion partagée entre le SIRTOM du Laonnois et Valor'Aisne pour une durée de 5 ans, renouvelable 2 fois 1 an.



Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention de gestion partagée du site de Leuilly entre Valor'Aisne et le Sirtom du Laonnois.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 28 juin 2021

Le Président



Eric Delhaye



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2021

Date de convocation	16 juin 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	34
Votants	34+2 pouvoirs
Pour : 36	
Contre : 0	
Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 25 juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans le petit théâtre à la Maison des Arts et Loisirs – Laon.  
Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.

**Madame Martine BRICOT est élue secrétaire de séance.**

### 2021-28 Convention de fin de mise à disposition partielle du centre de tri d'ESSIGNY-LE-GRAND entre Valor'Aisne et la Communauté de Communes du Val de l'Oise

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

Département de l'Aisne	
<b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline	<b>Suppléants</b> BEAUVOIS Brune, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,
<b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique	<b>Suppléant</b> MUZART Hervé
<b>Chauny Terignier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie	<b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
<b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	<b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
<b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUIK Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	<b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine

<b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	<b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie
<b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	<b>Suppléants</b> DUPONT Louise, CABET Grégoire
<b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	<b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	<b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
<b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	<b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean Marie, BERTONNET Jean Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean Marc	<b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRENCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamil, ROBERT Sylvie
<b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	<b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	<b>Suppléants</b> CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	<b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël	<b>Suppléants</b> DRAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<b>Les Portes de Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b> PAGNON Jean-François	<b>Suppléante</b> LORIETTE Monique

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Christophe GOIN donne pouvoir à Bruno MARCELLIN  
Christian VUILLIOT donne pouvoir à Carole RIBEIRO

### Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER, Pascal DEMONT, Patricia GOETZ, Christophe ANANIE, Yves BUFFET, Harry RIVIERE, Philippe PIRE, Dominique CANTOT, Christian POTEAUX, Roland MORTELLI, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM, Jean VAN ISACKER, Willy HUYGHE, Pascal DRAUX, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Marc VOITURON.



## 2021-28 Convention de fin de mise à disposition partielle du centre de tri d'ESSIGNY-LE-GRAND entre Valor'Aisne et la Communauté de Communes du Val de l'Oise

Par arrêté préfectoral en date du 15 novembre 2002 le Syndicat Départemental de Traitement des Déchets Ménagers de l'Aisne, dit Valor'Aisne a été créée

La Communauté de Communes du Val de l'Oise a adhéré au Syndicat Départemental et lui a transféré sa compétence en matière de traitement des déchets ménagers et assimilés, ainsi que l'ensemble de ses moyens affectés au service conformément aux dispositions de l'article L. 5211-5 du Code général des collectivités territoriales le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Une convention de mise à disposition relative au centre de tri, à une aire de compostage des déchets verts, un pont bascule et un centre technique d'enfouissement, situés sur la commune d'Essigny le Grand, a été signée entre le Syndicat Départemental et la Communauté de Communes le 27 Décembre 2006.

Cette convention détermine, conformément aux dispositions des articles L.1321-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales, les conditions dans lesquelles la Communauté de Communes met à disposition de Valor'Aisne les différents équipements, installations, matériels, bâtiments et terrains nécessaires à l'exercice de la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés.

Valor'Aisne a fermé le site d'accueil des déchets verts et évacué les stocks inhérents dès Mars 2003. A cette même période, le Syndicat départemental a également fermé le centre d'enfouissement à l'accueil et à l'enfouissement des ordures ménagères, le site n'ayant plus l'autorisation d'exploiter depuis l'été 2002. Valor'Aisne a exploité pendant plusieurs années le centre de tri de déchets ménagers et assimilés de la commune d'Essigny le Grand, puis a arrêté l'activité du site suite à une étude d'Optimisation Départementale des équipements de Tri et de Transfert (O.D.E.T.T.) qui préconisait la création d'un grand centre de tri sur la commune d'Urvillers, la conservation de celui situé sur la commune de Villeneuve Saint-Germain et la fermeture du centre de tri à Essigny le Grand.

L'activité de tri sur ce dernier a donc cessé à l'ouverture de celui d'Urvillers en 2015. Le site d'Essigny est resté entretenu et une activité de broyage/criblage de gravats a débuté en 2018 sur une partie du site.



Le Syndicat Départemental a effectué la déclaration de cessation d'activité pour les seules installations relatives à son centre de tri et de transfert des déchets sisés sur la parcelle ZV 16, pour partie, du territoire de la commune d'Essigny-Le-Grand.

Par arrêté préfectoral en date du 12 mai 2021, le représentant de l'Etat a donné récépissé au syndicat Valor'Aisne, de sa déclaration de cessation d'activité de son centre de tri et de transfert situé sur la commune Essigny-Le-Grand précisant que les parcelles libérées seront rendues conformes à un usage de type industriel sans travaux supplémentaires.

Il convient donc maintenant de mettre fin partiellement à la mise à disposition de cet équipement, conformément à l'article L.1321-3 du Code général des collectivités territoriales au travers d'une convention de fin de mise à disposition partielle à intervenir entre le syndicat départemental Valor'Aisne et la Communauté de Communes du Val de l'Oise.

Le **Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

**- Autorise** Monsieur le Président à signer une convention de fin de mise à disposition partielle du centre de tri d' Essigny-Le-Grand entre Valor'Aisne et la Communauté de Communes du Val de l'Oise

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 28 juin 2021

Le Président

Eric Delhaye



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2021

Date de convocation	16 juin 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	34
Votants	34+2 pouvoirs
Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 25 juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans le petit théâtre à la Maison des Arts et Loisirs – Laon.  
Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.

**Madame Martine BRICOT est élue secrétaire de séance.**

### 2021-29 Attribution du marché relatif à l'achat de bacs de collecte dans le cadre d'un groupement de commande

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

Département de l'Aisne	
<b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELLIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline	<b>Suppléants</b> BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,
<b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique	<b>Suppléant</b> MUZART Hervé
<b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	<b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
<b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean-Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	<b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
<b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	<b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine



<b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	<b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie
<b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	<b>Suppléants</b> DUPONT Louise, GABET Grégory
<b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	<b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, CREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	<b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc
<b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	<b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUP Christian
<b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean Marie, BERTONNET Jean Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTE Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean Marc	<b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRAZ Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamil, ROBERT Sylvie
<b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	<b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean Bernard, MATHAUT Dominique, PEYT Alain
<b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	<b>Suppléants</b> CHANTRAIN LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiane, POTEAUX Christian	<b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël	<b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<b>Les Portes de la Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b> PAGNON Jean-François	<b>Suppléante</b> LORIETTE Monique

**Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :**

Christophe GOIN donne pouvoir à Bruno MARCELLIN  
Christian VUILLIOT donne pouvoir à Carole RIBEIRO

**Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :**

Michèle FUSELIER, Pascal DEMONT, Patricia GOETZ, Christophe ANANIE, Yves BUFFET, Harry RIVIERE, Philippe PIRE, Dominique CANTOT, Christian POTEAUX, Roland MORTELLI, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM, Jean VAN ISACKER, Willy HUYGHE, Pascal DRUAUX, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Marc VOITURON.



## **2021-29 Attribution du marché relatif à l'achat de bacs de collecte dans le cadre d'un groupement de commande**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le Code de la Commande Publique ;

Par délibération en date du 4 décembre 2020, le Comité Syndical a :

- Emis un avis favorable à la constitution d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché à bons de commande relatif à l'achat de bacs de collecte,
- Décidé d'adhérer au groupement de commandes pour l'achat de bacs de collecte,
- Emis un avis favorable à la désignation de Valor'Aisne comme coordonnateur du groupement
- Approuvé la convention constitutive du groupement de commandes désignant Valor'Aisne coordonnateur du groupement,
- Autorisé le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes,
- Elu M. WEBER (titulaire) et M RENAUD (suppléant) pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes.

Une convention constituant et précisant les modalités de fonctionnement du groupement de commande a donc été signée entre les différents membres :

- la Communauté de communes du Canton d'Oulchy le Château
- la Communauté de communes du Pays de la Serre
- le « SIRTOM » du Laonnois
- GrandSoissons Agglomération
- la Communauté de communes Retz en Valois
- la Communauté de communes du Val de l'Aisne
- la Communauté d'Agglomération de la Région de Château Thierry
- la Communauté de Communes du Pays du Vermandois
- la Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise
- la Communauté de Communes Thiérache du Centre
- Valor'Aisne.

Aussi Valor'Aisne a été désigné coordonnateur du groupement de commande.



Cependant, chacune des collectivités adhérant au groupement aura pour mission de :

- Signer et notifier le marché (chaque membre du groupement, pour ce qui le concerne, s'assurant de sa bonne exécution)
- Exécuter le marché (délivrance des bons de commande....)
- Conclure des éventuels avenants nécessaires au bon déroulement du marché.
- Informer le coordonnateur de cette bonne exécution
- Incrire sur chaque exercice budgétaire les crédits nécessaires.

Cette convention est passée au contrôle de légalité le 28 janvier 2021.

Le présent marché comporte une tranche ferme et une tranche optionnelle :

- **Tranche Ferme**

- ✓ la fourniture de bacs roulants,
- ✓ la fourniture de pièces détachées pour que les membres du groupement puissent assurer une maintenance des bacs.

Les bacs sont destinés à la collecte des ordures ménagères résiduelles, à la collecte sélective hors verre, à la collecte du verre, à la collecte des biodéchets ou FFOM (Fraction Fermentescible des Ordures Ménagères) et aux caractérisations en centres de tri.

Sont considérés comme bacs complets, une cuve avec couvercle et roues et axes correspondants.

- **Tranche Optionnelle**

- ✓ La livraison et la distribution de bacs roulants chez l'usager.

Les avis d'appels publics à la concurrence pour l'appel d'offres ouvert relatif à l'achat de bacs de collecte ont été envoyés pour publication au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) et au Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) et sur la plateforme Xmarchés le 26 février 2021, pour une date limite de remise des candidatures et des offres fixée au 30 mars 2021 – 12h00.

Les candidats pouvaient remettre leur réponse électronique sur la plateforme xmarchés.



3 entreprises ont fait parvenir un dossier de candidature et d'offre dans les délais impartis par voie dématérialisée et ont fourni les échantillons demandés :

- SULO
- ESE
- CONTENUR

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande s'est réunie le 21 mai 2021 pour examiner les offres selon les critères définis au règlement de consultation :

- **la valeur technique, 50%** (appréciée au regard du mémoire technique selon les éléments d'appréciation suivants : adéquation des fournitures proposées avec le besoin – 40% ; qualité des fournitures proposées à la vue des échantillons- 20% ; adéquation des méthodes de livraison proposées avec le besoin – 25% ; la garantie du matériel - 15%)
- **le coût de prestation, 40%** (apprécié au regard des éléments indiqués dans le Bordereau des Prix Unitaires)
- **le délai de livraison, 10%** (50% délai de livraison des bacs et 50% délai de livraison pour les pièces détachées)

La Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande a ainsi décidé d'attribuer le marché à la société CONTENUR pour un montant minimum de 500.00 € HT pour la durée initiale du marché pour Valor'Aisne et de 1 000.00 €HT pour la durée totale du marché incluant les 2 reconductions.

Le démarrage prévisionnel de la prestation est le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le marché commencera à compter de l'émission du 1<sup>er</sup> bon de commande.

Ce bon de commande déclenchera la tranche ferme.

Il se terminera en tout état de cause au plus tôt le 30 juin 2023 et au plus tard le 30 juin 2025 (si les 2 reconductions sont déclenchées).

Il est proposé d'autoriser le Président à signer le marché correspondant.

Considérant l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commande du 21 mai 2021,



**Le Comité Syndical**, après en avoir délibéré,

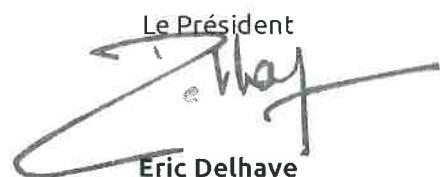
**- Autorise** le Président à signer le marché, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant, relatif à l'achat de bacs de collecte, avec la société CONTENUR pour un montant minimum de 500.00 € HT pour la durée initiale du marché et de 1 000.00 € HT pour la durée totale du marché incluant les 2 reconductions.

**- Précise** que les crédits budgétaires sont inscrits au budget primitif

Fait et délibéré à l'unanimité en séance, les jour, mois et an que dessus

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 28 juin 2021

Le Président  
  
Eric Delhaye



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2021

Date de convocation	16 juin 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	34
Votants	34+2 pouvoirs
Pour : 36 Contre : 0 Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 25 juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans le petit théâtre à la Maison des Arts et Loisirs – Laon.

Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.

**Madame Martine BRICOT est élue secrétaire de séance.**

### 2021-30 Attribution du marché de traitement des déchets verts du département de l'Aisne (21-11)

**Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)**

<u>Département de l'Aisne</u>	
<b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline	<b>Suppléants</b> BEAUVOIS Brune, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMAN Philippe, VANIER Frédéric,
<b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique	<b>Suppléant</b> MUZART Hervé
<b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Marie	<b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
<b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	<b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
<b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	<b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine
<b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	<b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie



<b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	<b>Suppléants</b> DUPONT Louise, GABET Grégory
<b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	<b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	<b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoît, VOITURON Marc
<b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	<b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTELET Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean Marc	<b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRENCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamila, ROBERT Sylvie
<b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	<b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	<b>Suppléants</b> CHANTRAINE LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisiiane, POTEAUX Christian	<b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoît, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël	<b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<b>Les Portes de Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b> PAGNON Jean-François	<b>Suppléante</b> LORIETTE Monique

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Christophe GOIN donne pouvoir à Bruno MARCELLIN  
Christian VUILLIOT donne pouvoir à Carole RIBEIRO

### Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER, Pascal DEMONT, Patricia GOETZ, Christophe ANANIE, Yves BUFFET, Harry RIVIERE, Philippe PIRE, Dominique CANTOT, Christian POTEAUX, Roland MORTELLI, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM, Jean VAN ISACKER, Willy HUYGHE, Pascal DRUAUX, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Marc VOITURON.



## **2021-30 Attribution du marché de traitement des déchets verts du département de l'Aisne (21-11)**

Valor'Aisne a lancé une consultation pour des prestations relatives au traitement des déchets verts (végétaux) collectés dans des collectivités du département de l'Aisne.

Le marché 21-11 est composé de 5 lots :

- Lot n°1 : traitement des déchets verts du secteur Saint-Quentinois
- Lot n°2 : traitement des déchets verts du secteur de la Thiérache
- Lot n°3 : traitement des déchets verts du secteur Chaunois
- Lot n°4 : traitement des déchets verts du secteur du Soissonnais
- Lot n°5 : traitement des déchets verts du secteur du Sud de l'Aisne

Il s'agit d'un appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L2113-10, L2124-2, R2113-1, R2121-8, R2124-1, R2124-2, R2161-2 à R2161-5, R2162-1 et suivants du code de la commande publique du 3 décembre 2018.

Ce marché à bon de commande multi-attributaire ne comporte ni minimum, ni maximum.

La procédure d'accord-cadre permet de sélectionner plusieurs prestataires (5 opérateurs économiques maximum par lot) dans une première phase ; puis de remettre ces prestataires en concurrence dès qu'un besoin est défini, dans une deuxième phase, pour retenir 1 seul prestataire par marché subséquent.

Le marché est prévu pour une durée de 1 an, avec reconduction possible de 3 fois 1 an.

Le démarrage prévisionnel des prestations est le 1er janvier 2022, pour courir jusqu'au 31 décembre 2022 pour la durée ferme, et aller au maximum des reconductions jusqu'au 31 décembre 2025.

L'estimation (non contractuelle) des tonnages sur la durée du marché est la suivante (base tonnages 2019) :



Lots / Estimations	2022	2023	2024	2025	Total 4 ans
1 – Saint Quentinnois	9 600 t	9 600 t	9 600 t	9 600 t	38 400 t
2 – Thiérache	5 500 t	5 500 t	5 800 t	5 900 t	22 700 t
3 – Chaunois	7 400 t	7 400 t	7 400 t	7 400 t	29 600 t
4 – Soissonnais	3 350 t	3 600 t	3 600 t	3 600 t	14 150 t
5 – Sud de l'Aisne	3 000 t	3 000 t	3 000 t	3 000 t	12 000 t

Les candidats peuvent proposer un ou plusieurs sites de traitement. Ils n'ont pas obligation de pouvoir traiter le tonnage total sur le ou les site(s) proposé(s) par leurs soins. Les marchés subséquents seront notifiés en tenant compte des capacités totales et résiduelles de traitement des exutoires.

La publication a été envoyée le 16/04/21 au BOAMP, au JOUE et sur les sites Xmarchés.

La date limite de remise des offres était fixée au mardi 18 mai 2021 – 12h00.

L'ouverture des plis a eu lieu le mardi 18 mai 2021 – 14h00.

29 dossiers ont été retirés au cours de la consultation.

7 entreprises ont remis une offre pour 1 ou plusieurs lots :

Entreprises/ Lots	Lot 1 Saint- Quentinnois	Lot 2 Thiérache	Lot 3 Chaunois	Lot 4 Soissonnais	Lot 5 Sud de l'Aisne
Aisne Compost			X	X	
ARF	X		X	X	X
Gurdebeke	X	X	X	X	X
Loiseleur Paysage			X	X	X
Recyclage des Vallées		X			
SEDE Environnement	X				X
SUEZ Organique					X



Les critères de jugement des offres de l'accord-cadre sont les suivants :

- Le prix de la prestation de traitement : 60%
- La valeur technique : 35% (appréciée au regard du mémoire technique)
- Les performances en matière de protection de l'environnement : 5%

Lors des marchés subséquents, le critère pris en compte pour l'attribution du marché sera :

- Coût de service – 100 % défini comme :

Prix de traitement proposé par le candidat

+ Coût de transport évalué pour chaque marché subséquent

*Le transport sera analysé depuis le ou les point(s) d'expédition jusqu'au(x) site(s) de traitement. Les sites de regroupement ne pourront en aucun cas être pris en compte dans l'analyse.*

A chaque remise en concurrence, l'augmentation du prix proposé dans le BPU du marché subséquent sera limitée à 5% par rapport au prix détaillé dans le bordereau de prix remis dans l'accord-cadre.

La CAO réunie le 25/06/2021 a analysé les offres et a décidé d'attribuer le marché accord-cadre aux entreprises suivantes (PM : 5 opérateurs maxi par lot) :

- Lot 1 : Sociétés ARF, SEDE Environnement, SAS
- Lot 2 : Société Recyclage des Vallées
- Lot 3 : Sociétés Aisne Compost, ARF, Natureco
- Lot 4 : Sociétés Aisne Compost, ARF, Natureco
- Lot 5 : Sociétés ARF, Natureco, SEDE Environnement, Suez Organique

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

- **Attribue** l'accord-cadre, pour chaque lot, aux entreprises suivantes :
  - Pour le lot 1 :
    - la société ARF
    - la société SEDE Environnement
    - la société SAS
  - Pour le lot 2 :
    - la société Recyclage des Vallées
  - Pour le lot 3 :
    - la société Aisne Compost
    - la société ARF
    - la société Natureco
  - Pour le lot 4 :
    - la société Aisne Compost
    - la société ARF
    - la société Natureco
  - Pour le lot 5 :
    - la société ARF
    - la société Natureco
    - la société SEDE Environnement
    - la société Suez Organique

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 28 juin 2021

Le Président

Eric Delhaye

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 25 JUIN 2021

Date de convocation	16 juin 2021
Membres titulaires en exercice	68
Présents	34
Votants	34+2 pouvoirs
Pour : 36	
Contre : 0	
Abstention : 0	

L'an deux mille vingt et un, le 25 juin à quatorze heures trente, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni dans le petit théâtre à la Maison des Arts et Loisirs – Laon.  
Sous la présidence de Monsieur Eric DELHAYE.  
Madame Martine BRICOT est élue secrétaire de séance.

### 2021-31 Chambre Régionale des Comptes – Notification du rapport d'observations définitive

Étaient Présents Mesdames et Messieurs les délégués titulaires (ou leurs suppléants)

<b>Département de l'Aisne</b> <b>Titulaires</b> BERTRAND Marie Françoise, CHAMPENOIS Françoise, FOURNIE TURQUIN Brigitte, FUSELIER Michèle, MOUFLARD Claude, VANNOBEL Bernadette, VARLET Caroline	<b>Suppléants</b> BEAUVOIS Bruno, CARREAU Michel, ITTELET Isabelle, SAILLARD Marion, SEBASTIJAN Monique, TIMMERMANN Philippe, VANIER Frédéric,
<b>Canton d'Oulchy le Château (CC)</b> <b>Titulaire</b> DRIVIERE Frédérique	<b>Suppléant</b> MUZART Hervé
<b>Chauny Tergnier La Fère (CA)</b> <b>Titulaires</b> ALLART Nicole, BIANCHINI Fortunato, DEMONT Pascal, IGNASZAK Dominique, LELONG Sylvie, LIRUSSI Mario	<b>Suppléants</b> BRONCHAIN Bernard, CHOMBART Jean Marie, DE ABREU Antoine, GOETZ Patricia, GONCALVES Philippe, PENE Laurent
<b>Pays du Vermandois (CC)</b> <b>Titulaires</b> LOCQUET Jean Pierre, PARENT Christophe, PASSET Francis, PICARD Myriam	<b>Suppléants</b> CORNAILLE Thierry, MILHEM Jean Luc, PASSET Xavier, ROY Sylvie
<b>Région de Château-Thierry (CA)</b> <b>Titulaires</b> JACQUIN Claude, LARCHE Marie-Odile, MANGIN Eric, MARICOT Anne, REZZOUKI Mohamed, SCLAVON Jean-Marc	<b>Suppléants</b> BARBIER Maryvonne, CARLIER Michel, CONTOZ Julie, FRERE Stéphane, LAZARO Patrice, SIMON Martine

<b>Laonnois (Sirtom)</b> <b>Titulaires</b> ANANIE Christophe, BRICOT Martine, BUFFET Yves, BUVRY Benoit, DELHAYE Eric, DUCAT Philippe, LEBEL Béatrice, PHILIPPOT Claude, RIVIERE Harry	<b>Suppléants</b> ALLUCHON Jean Maurice, CENTONZE SANDRAS Ambroise, DELPECH Nadège, FRAISE Mathieu, GIRARD Hervé, MERLO Jean Marie, PIRE Philippe, PORTAS Jacques, TUJEK Annie
<b>Pays de la Serre (CC)</b> <b>Titulaires</b> RIBEIRO Carole, VUILLIOT Christian	<b>Suppléants</b> DUPONT Louise, GABET Grégory
<b>des Trois Rivières (CC)</b> <b>Titulaires</b> BRANQUART Marinella, DUVERDIER Jérôme, LANDERIEUX Michel	<b>Suppléants</b> BOURGEOIS Sylvain, GREHANT Bernard, WAUTHIER Guy,
<b>Val de l'Aisne (CC)</b> <b>Titulaires</b> LUCAS Carlos, GOIN Christophe, MARCELLIN Bruno	<b>Suppléants</b> CENDRA Francis, PASCARD Benoit, VOITURON Marc
<b>Val de l'Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> BEAUVAIS Didier, SIMEON Julien	<b>Suppléants</b> DECARSIN Bruno, LESUR Christian
<b>Du Saint-Quentinois (CA)</b> <b>Titulaires</b> ACCART Jean-Marie, BERTONNET Jean-Michel, BOUTROY Elie, GONDRY Jean-Marie, MAGNIEZ Michel, MORTELLI Roland, POTEL Agnès, RACHESBOEUF Alain, WEBER Jean-Marc	<b>Suppléants</b> ARDAENS Virginie, BLONDEL Fabien, CARAMELLE Philippe, DEFRENCE Thierry, DESTOMBES Bernard, FRANCOIS Christophe, LEICHNAM Sylvette, MALLIARD Djamilia, ROBERT Sylvie
<b>GrandSoissons Agglomération</b> <b>Titulaires</b> BEZIN Jean-Marc, COUTEAU Marc, DESUMEUR Alex, D'HIVER Gérard, DROUX François, FERTON HERPE Thérèse	<b>Suppléants</b> BRASSET Xavier, COUTEAU Jean-Marie, LANGE Sébastien, MARCHAL Jean-Bernard, MATHAUT Dominique, REYT Alain
<b>Thiérache du Centre (CC)</b> <b>Titulaires</b> CHOULETTE Jérémie, RENAUX Jean-Paul, VAN ISACKER Jean	<b>Suppléants</b> CHANTRAIN LION Maud, DUMORTIER Daniel, LUSTENBERGER Corinne
<b>Retz en Valois (CC)</b> <b>Titulaires</b> CANTOT Dominique, DELVAL Yveline, DESCAMPS Lisanie, POTEAUX Christian	<b>Suppléants</b> BRANQUART André, DAVIN Benoit, DESSIGNY Jocelyn, VALIERGUE Anne-Benoîte
<b>Thiérache Sambre et Oise (CC)</b> <b>Titulaires</b> HUYGHE Willy, WATEAU Joël	<b>Suppléants</b> DRUAUX Pascal, EGRET Jean-Luc
<b>Les Portes de Thiérache (CC)</b> <b>Titulaire</b> PAGNON Jean-François	<b>Suppléante</b> LORIETTE Monique

### Étaient absents excusés ayant donné pouvoir, Mesdames et Messieurs les délégués :

Christophe GOIN donne pouvoir à Bruno MARCELLIN  
Christian VUILLIOT donne pouvoir à Carole RIBEIRO

### Etaient absents excusés Mesdames et Messieurs les délégués :

Michèle FUSELIER, Pascal DEMONT, Patricia GOETZ, Christophe ANANIE, Yves BUFFET, Harry RIVIERE, Philippe PIRE, Dominique CANTOT, Christian POTEAUX, Roland MORTELLI, Christophe FRANCOIS, Sylvette LEICHNAM, Jean VAN ISACKER, Willy HUYGHE, Pascal DRUAUX, Jérôme DUVERDIER, Michel LANDERIEUX, Marc VOITURON.



## **2021-31 Chambre Régionale des Comptes – Notification du rapport d'observations définitive**

Par lettre en date du 14 mai 2020, Monsieur le Président de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France informait Monsieur le Président de Valor'Aisne de l'engagement d'une procédure d'examen de la gestion du Syndicat Mixte Départemental de Traitement des Déchets Ménagers de l'Aisne à compter de l'exercice budgétaire 2015.

Monsieur le Président de Valor'Aisne a réceptionné en date du 15 mars 2021 le rapport d'observations définitives.

Conformément aux dispositions du Code des Juridictions Financières, ce rapport est inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Délibérante et communiqué à cette dernière.

Il est proposé de prendre connaissance du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France.

**Le Comité Syndical,**

**- Déclare** avoir pris connaissance du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France.

Fait en séance, les jour, mois et an que dessus.

Laon, le 28 juin 2021

  
Le Président  
Eric Delhaye